

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1397

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 10

À l'alinéa 24, substituer au mot :

« inscrites dans »,

les mots :

« prévues par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.